



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 OCTOBRE 2017

Participants :

Présents : M. Begnis, Danten, Gallot, Haziza, Ravenscroft, Salama.
Mmes Anders, Garrec, Kamblé, Marcil.
Excusés : Mme Proucelle, M. Sauvé.

La séance est ouverte à 18h42.

1. Adoption de l'Ordre du jour

Proposition : Que l'Ordre du jour soit adopté tel qu'amendé par les membres du C.A. (Proposée : M. Danten; Appuyée : M. Haziza)
Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Conflit d'intérêts

Il y aura un conflit d'intérêts pour les membres du personnel pour la dernière question. Comme convenu dans le règlement intérieur du fonctionnement du C.A., ils resteront dans la salle mais ne pourront intervenir ou voter.

3. Adoption du procès-verbal du 20 septembre 2017

Proposition : Que le procès-verbal du 20 septembre 2017 soit adopté tel qu'amendé par les membres du C.A. (Proposée : Mme Anders; Appuyée : M. Haziza)
Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Délégations écrites



Les membres du comité exécutif proposent de clarifier une des sections des délégations écrites, et notamment de remplacer :

Ressources humaines : Personnels locaux sous convention collective

Direction : Procède à la sélection et l'embauche des personnels locaux, sur recommandation du proviseur.

Responsabilité de : Proviseur

En consultation avec : Le Comité exécutif si nécessaire

CA : Vote sur proposition du Proviseur l'embauche des personnels locaux, par courriel si nécessaire pour respecter les délais.

Par :

Ressources humaines : Personnels locaux hors convention collective

Direction : Propose une fiche de poste détaillée.

Procède à la sélection des personnels locaux hors convention collective, sur recommandation du proviseur et du Comité exécutif.

Responsabilité de : Proviseur

En consultation avec : Un membre du C.A. (de préférence le comité exécutif)

CA : Vote sur proposition du Proviseur, la fiche de poste, et ultérieurement l'embauche des personnels locaux, par courriel si nécessaire pour respecter les délais.

Proposition : Que les délégations écrites votées soient modifiées pour tenir compte des modifications ci-dessus

(Proposée : Mme Anders; Appuyée : M. Haziza)

Proposition adoptée à l'unanimité.



5. Convention de mandat

Le Service du Bureau des voyages, basé à Nantes, est déconcentré dans un établissement conventionné. On a accepté de faire le test l'an dernier. Ça c'est plutôt bien passé car on est plus proche des usagers, et on peut éventuellement avoir des tarifs de voyages plus intéressants. La Convention a été signée entre le Directeur de l'AEFE et la Présidente, avec délégation au Proviseur et au DAF. C'est une opération blanche car les dépenses sont remboursées par l'AEFE. L'AEFE souhaite prolonger cette convention de mandat pour une période de 3 années à partir du 1^{er} septembre 2017. Les premières missions auraient lieu en décembre, avec l'essentiel des campagnes en mars-avril. C'est essentiellement 30 billets d'avion par an.

6. Rapport de la présidente

I. Le comité exécutif :

Le comité exécutif s'est réuni le 3 octobre. Il a traité les sujets suivants :

1. Les délégations écrites:

Le comité exécutif a discuté d'une délégation écrite en particulier qui est à valider par le CA. Il s'agit de préciser des procédures de l'embauche.

2. Les économies à faire :

Étant donné la situation financière de l'établissement cette année, le comité a discuté des économies à faire. Le comité exécutif souhaite sans doute ne pas dépenser sauf en cas d'urgence. De plus, il faut étudier tous les besoins actuels pour voir si on peut les modifier.



3. L'équité salariale :

La demande du CA a été présentée au syndicat en communiquant la position financière changée du lycée depuis juin. Le syndicat n'a pas encore répondu formellement. On note que l'on comprend qu'il y a la loi qui prime et on ne souhaite pas ne pas payer. On souhaite tout simplement un délai.

4. Les travaux :

Le travail de ventilation est terminé. Le balancement est aussi fait. Il reste quelques réglages à opérer.

2. La Fondation :

Il y avait une assemblée générale extraordinaire le 29 septembre. Tous les membres de la Fondation étaient présents : le trésorier, la présidente du CA, et le proviseur. La Directrice des communications a été invitée. Les membres ont pris quelques décisions qui vont permettre la Fondation à revivre peu à peu : rajouter la Directrice des Communications comme deuxième personne ayant le droit de signer les chèques, documents, etc. ; contacter Lucie Rhéaume pour pouvoir transférer la base des données à l'ordinateur de la Directrice ; et commencer à contacter certaines personnes qui souhaiteraient travailler avec la Fondation comme bénévoles. Les membres vont se rencontrer après les vacances en octobre pour faire une mise à jour.

3. La convention de mandat :

Voir l'ODJ pour la discussion. On va demander à l'AEFE de baisser notre pourcentage de contribution, étant donné notre situation financière, puisque l'on s'occupe de ce dossier pour l'AEFE qui économise de l'argent en donnant la responsabilité au lycée Claudel.



4. La campagne de financement :

On va relancer un appel aux familles et aux personnels qui n'ont pas encore donné. Le lycée a payé plus de 75 000 \$ (BNP et l'embauche de Mme Peters). On a ramassé 128 000 \$. Il y a certaines familles qui ont promis de faire des dons importants, et nous allons les relancer.

On a discuté la possibilité de demander aux familles de faire un don chaque année lors de l'inscription. Les fonds collectés seraient utilisés pour un projet validé par le CA et annoncé aux familles.

Le coût global des travaux était de 738,000\$. On a fait le choix de ne pas poursuivre le travail de réfection des égouts pour lesquels on avait provisionné 30 000\$. Sur l'ensemble du chantier, on a un écart de 9 000\$.

Un membre du C.A. mentionne qu'on fait une campagne de financement majeur. Où va la somme ? En termes de communication avec les parents, il faut être clairs. La campagne était pour un projet précis, et si on reporte, ça peut être pour un projet précis, mais en parallèle, on finance un emprunt. Il faut réfléchir à la communication. Il faut être clairs que le coût pour la ventilation est de 300 000\$ et que la totalité des fonds relevés va au système de ventilation.

5. Avec la BMO :

Le proviseur, le DAF, le trésorier et la présidente ont rencontré 2 personnes de la BMO le 29 septembre. Un but de cette rencontre a été de faire un point sur les délais. La première semaine de novembre, semble raisonnable pour pouvoir tout mettre en oeuvre. La BMO a garanti les taux, même s'ils ont augmenté depuis l'offre présentée.

6. Le comité finances :



Lycée Claudel



Le comité finances s'est rencontré le 13 octobre. Le DAF avait avisé le comité exécutif le 6 octobre que l'on n'aura plus la garantie de l'ANEFE. Toutefois, la BMO a constaté que la garantie n'est plus nécessaire. En effet, la BMO maintient son offre. Le comité a aussi abordé le sujet de l'équité salariale. La commission est en contact avec le proviseur à ce sujet. Le comité finances a pris la décision d'organiser une rencontre entre le comité exécutif (y compris le proviseur et le DAF) et le syndicat pour expliquer la gravité de notre position.

7. Autre :

Le chef de l'établissement et la présidente ont reçu une lettre de l'AEFE. Cette lettre a été envoyée à tous les établissements dans le réseau. Le comité exécutif n'a pas eu l'occasion d'étudier la lettre étant donné que la présidente l'a reçue et lue le 13 octobre. Toutefois, les grandes lignes à partager avec le CA sont les suivantes :

- Ø Une anticipation de la facture relative à la participation à la rémunération des résidents pour la dernière tranche de 2017 ;
- Ø Une incitation à régler la manière anticipée la facturation 2018 pour les établissements qui le peuvent sur la base du volontariat pour participer à l'effort collectif de redressement ; et
- Ø Un report du versement de certaines subventions à janvier ou février 2018 plutôt qu'en décembre 2017 comme prévu initialement.

Sans doute, cela va avoir un impact important sur la situation financière du lycée Claudel, déjà délicate. L'AEFE envisage de mettre en place certaines mesures pour faire face à cette nouvelle situation budgétaire difficile qui devront être approuvées au CA de l'AEFE en novembre. On va demander à l'AEFE de tenir en compte de deux éléments importants : le siège social de la Society for French Schools in North America (mutualisation) au lycée Claudel et la convention de mandat prise en charge par le lycée Claudel.

En principe, sur le budget actuel que nous avons voté, cela a une incidence de 200 000\$.



Lycée Claudel



Il y a éventuellement un peu de marge de manœuvre.

Ces mesures sont en supplément aux autres mesures où la participation augmente. Cela dit, beaucoup de postes sont à participation moindre. Dans d'autres établissements, la participation peut être de 100%.

Dans la négociation avec l'AEFE, on doit voir sur quelles mesures on peut réagir.

Historiquement, l'AEFE avait émis un avis défavorable au montage financier proposé pour les travaux de rénovation qui ont eu lieu il y a 8-10 ans, mais a tout de même financé une partie des travaux et a assisté.

L'AEFE donne sur 2016 4 millions d'euros et nous avons fait remonté 1,7 millions d'euros. En l'état actuel des choses, le Lycée Claudel n'a aucun intérêt et n'a pas les moyens de déconventionner. De plus, la convention est la garantie d'avoir des personnels « formés à la française ». C'est ce que les parents souhaitent. Ce serait une grosse difficulté. Les chiffres sont parlant.

Il faut rappeler que même si c'est une opération neutre financièrement, pour la Corporation, ça peut être utile de garder l'AEFE.

Le DAF précédent nous a toujours très clairement dit que le système actuel n'est pas viable.

Selon le Proviseur, il y a des choix stratégiques à faire. L'école évolue, le public évolue et la demande évolue. Valoriser l'anglais dans cet établissement par des sections internationales, qui n'est pas l'IB est certainement une piste urgente à creuser.



7. Rapport du Proviseur

Vie de l'établissement

1- Exposition sur le débarquement en Provence des troupes alliées le 15 août 1944

A l'initiative de comité du Souvenir français, cette exposition a été installée dans le hall d'accueil du Lycée lundi 2 octobre. Elle a donné lieu à un moment de mémoire. Nos élèves de CM2 ont chanté. Une conférence a été donnée à l'auditorium par **Jean SARRAMÉA**, professeur agrégé historien et Commandeur dans l'ordre national des Palmes académiques, qui a conçu l'exposition.

2- Partenariats avec les Services culturels de l'Ambassade de France et l'Alliance Française

Les journées du réseau culturel au Canada se sont déroulées à l'ambassade de France les 3 et 4 octobre. Les chefs des établissements de l'AEFE du Canada étaient invités. Les partenariats entre le Lycée Claudel et le service culturel de l'ambassade se poursuivent autour de projets communs.

Le partenariat avec l'Alliance Française et le Lycée, déjà engagé avec l'ancien directeur, va se poursuivre avec la nouvelle directrice récemment arrivée, Madame Cécile Miele. L'Alliance est actuellement en travaux et j'ai été sollicitée par Mme Miele pour la mise à disposition de l'auditorium ou d'une autre salle éventuellement pour des projections de films. L'Alliance organise deux fois par mois des séances gratuites pour ses membres et la communauté. C'est une opportunité pour nous, me semble-t-il, de faire profiter nos élèves, nos personnels, nos parents de ces diffusions gratuites, mais aussi de faire connaître notre établissement à des gens



Lycée Claudel



extérieurs qui fréquentent l'Alliance. Ce partenariat entre parfaitement dans notre mission à porter la culture française.

La première date serait le 24 novembre pour la projection de *Frantz*, un film de François Ozon, qui parle des relations franco-allemandes juste après la 1^{re} guerre mondiale.

http://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=240836.html

Proposition : Sur recommandation du Proviseur, que le CA mette à disposition l'auditorium pour les projections de l'Alliance Française.

(Proposée : Mme Anders; Appuyée : M. Ravenscroft)

Proposition adoptée à l'unanimité.

3- Promotion du Lycée

-Nous étions présents au **salon annuel Our Kids**, qui s'est déroulé le dimanche 1^{er} octobre au Shaw Center d'Ottawa. Carla Khazzaka, la directrice de la communication, Stéphane Bagnis, Paul Ravenscroft et moi-même avons accueilli les visiteurs. Environ 25 personnes se sont renseignées sur le Lycée. L'affluence à ce salon est limitée, mais il est important que nous y soyons.

-Une **première séance d'information** a eu lieu le 11 octobre au lycée. 5 familles très intéressées y ont participé. Nous envisageons cette année de proposer une **Journée Portes ouvertes** plus tôt que d'habitude (fin novembre), afin de nous accorder avec celles des autres écoles privées.

-**La semaine des Lycées Français du Monde (LFM)**, opération de communication de l'AEFE pour valoriser le réseau des établissements français qui se déroulera du 12 au 19 novembre, doit

nous permettre de mettre en lumière notre dynamisme, nos innovations, nos réussites et notre



spécificité. La Directrice des communications, travaille sur un programme et sollicite les enseignants et personnels.

- **Vente AVALANCHE** : pour la deuxième année, nous avons accueilli l'entreprise Avalanche, fournisseurs de vêtements d'hiver. La publicité de cette vente discount a été largement relayée sur les réseaux sociaux. Un défilé avec shooting photo a été organisé. Nos élèves ont volontiers participé et les parents étaient ravis. Un concours incitatif a été organisé avec cadeaux Avalanche. Pour rappel, Avalanche reverse au lycée 15 % du chiffre d'affaires réalisé.

4- Les « ateliers chansons » ont repris au Primaire

Depuis l'année dernière, les élèves travaillent autour des valeurs de respect, altruisme, empathie, engagement. Des textes sont écrits par les élèves sous la houlette de leurs enseignants, puis mis en musique et chantés. Neuf chansons ont été écrites en 2016-2017, chantées lors de la fête de l'école en juin et réunies dans un CD, en vente depuis juin à l'accueil. Je vous propose d'écouter la première chanson 2017-2018, **Responsabilité**, dont le texte a été écrit par les élèves de CM2.

5- Activités périscolaires

La première session a été lancée et est un succès. 353 inscrits, dont des parents à un atelier photographie. Madame Émilie Houssin a fait et fait un travail extraordinaire. Les ateliers et les animateurs sont de qualité. Cette opération contribuera forcément à l'attractivité du lycée en matière de services proposés aux familles et elle devrait constituer une opération financière rentable. Le bénéfice financier pour cette première session devrait être supérieur à 15 000 CAD.

Ressources humaines

1- Formation des personnels 2017-2018

Les inscriptions au plan de formation 2017-2018 de la zone Amérique du Nord sont closes. 45 personnels participeront à des stages, regroupements ou séminaires cette année. 3 sont en



attente, les stages n'étant pas certains. De la formation interne sera également proposée, en particulier par les trois enseignants expatriés à mission de conseil pédagogique présents au lycée. Une formation aux premiers secours pour les intervenants/éducateurs auprès des jeunes enfants a été mise en place en septembre.

Des formations particulières sont également proposées pour accompagner le travail autour du bien-être des élèves et du climat scolaire positif : Détresse et progresse (10 personnels en bénéficient cette année pour le mettre en place dans leurs classes ; 5 personnes avaient déjà été formées en fin d'année scolaire dernière) ; médiation entre pairs (pour les enseignants, mais aussi dans les classes). 2 personnels, en plus des professeurs expatriés dont c'est la mission, sont engagés dans le plan de formation de la zone en qualité de formateurs. Le plan de formation de la zone compte cette année 62 sessions de stages, regroupements et séminaires. Près de 1000 personnels de la zone AN sont concernés.

2- Politiques de l'établissement

La loi prévoit l'existence au sein de chaque organisation de politiques écrites connues de tous les employés. Le travail de rédaction de ces politiques a été conduit, qui n'avait jamais été fait auparavant, et **le Proviseur soumet à l'approbation du CA les trois politiques suivantes** (documents en PJ) :

- Politique santé et sécurité au travail
- Politique contre le harcèlement et la discrimination au travail
- Politique d'évaluation du rendement

Évidemment ces politiques existaient dans les faits et les conventions collectives y consacrent des articles. Leur formalisation était cependant à faire.



Les administrateurs discutent de certaines clauses qui sont perçues comme étant problématiques. La Direction s'engage à modifier les clauses.

Proposition : Que le C.A. adopte les politiques telles que modifiées.

(Proposée : Mme Anders; Appuyée : M. Haziza)

Proposition adoptée à l'unanimité.

Nous avons des élèves qui ont participé à un concours « Imagine le Japon 2017 ». Nous avons une élève de 6^{ème} qui a gagné le grand prix. Elle a fait cela à base de circuits imprimés.

8. Rapport du Trésorier

États financiers arrêtés au 30 septembre : certaines difficultés compte tenu des nouveaux éléments.

En ce qui concerne le budget 2017-2018, il est rappelé que ce dernier est établi sur la base d'un effectif de 965 élèves, avec un étalement de l'équité salariale sur une durée de 3 ans (hors toutes nouvelles demandes) et hors modifications éventuelles des conditions AEFÉ.

Emprunt :

- caution ANEFÉ : contrairement à ce qu'avait laissé supposer l'ANEFÉ l'an dernier lors des contacts de Nicolas Chambrial avec cette dernière, toute modification de l'emprunt actuel rend nécessaire l'obtention d'une nouvelle caution. Le délai pour obtenir une nouvelle caution se situe entre 6 et 12 mois. Rachid Salama en a informé la BMO qui estime désormais que la caution exigée lors de la mise en place de l'emprunt initial n'est plus nécessaire aujourd'hui. Il en résultera une économie globale de 558 000\$ sur la durée totale de l'emprunt dont 93 000\$ pour les 3 prochaines années. Il est demandé au CA de valider l'abandon du bénéfice du



cautionnement qui pour mémoire ne s'appliquait que pour un montant de 8M\$ et non sur la totalité du prêt.

- rappel des grandes lignes du prêt et tableau comparatif :

Le lycée a besoin d'emprunter 700 000\$ pour financer la réfection des toits et installer un système de renouvellement et de rafraîchissement d'air. A cette occasion, il a semblé intéressant de voir si renégocier l'emprunt actuel, d'une durée de 25 ans, avec un taux fixe (très élevé au regard des conditions actuelles du marché) pour une période fermée de 10 ans, était une solution pertinente. Si on veut assurer l'avenir, on peut augmenter les frais de scolarité et voir les projets sur le moyen terme.

Si l'on compare les 2 offres de BMO soit emprunt actuel sur lequel on adosse un nouvel emprunt de 700 000\$ et emprunt renégocié, on s'aperçoit que la solution "emprunt renégocié" permet sur 3 ans une amélioration du cash flow de 878 000\$ (décomposée comme suit : 402 831 au titre du nominal et 475 842 au titre des intérêts) soit une moyenne de 292 000\$ par an. En contrepartie de l'amélioration du cash flow, le montant restant à payer au 31 août 2018 sera de 14 604 491 contre 14 164 334 dans l'hypothèse "conservation de l'emprunt actuel et souscription d'un nouvel emprunt de 700 000\$.

Il en ressort donc que la renégociation de l'emprunt est bénéfique pour le lycée à court terme mais participe à une augmentation de son endettement. De plus, la durée de l'emprunt est prolongée de 7 ans.

Les coûts supplémentaires liés à l'offre sont jugés trop onéreux. Le CA demande au DAF et au Trésorier de revoir les frais avec la BMO.

Un administrateur propose de solliciter l'aide d'un broker pour assurer la due diligence. Le CA décide de consulter un broker, tout en respectant les délais imposés par la BMO. Selon les possibilités qui s'offrent au CA, un vote électronique aura lieu dans les 15 jours.



Le broker n'ayant pu remettre une offre dans les délais impartis et la BMO a accepté après négociations de ramener ses frais à 20 00\$ (hors honoraires légaux).

Proposition : Que le C.A. accepte définitivement la dernière offre de BMO, offre similaire à celle discutée lors du CA du 18 octobre hormis en ce qui concerne les frais afférents ramenés de 100 000\$ à 20 000\$ après négociation.

(Proposée : M. Danten; Appuyée : M. Haziza)

Proposition adoptée avec deux abstentions.

Le contrat de déneigement doit être renouvelé. Le Trésorier propose de reconduire le contrat avec la firme actuelle, sur recommandation du Directeur des opérations. Munro donne entière satisfaction et propose un contrat à un taux cohérent avec le marché.

Proposition : Que le C.A. accepte le contrat de déneigement avec Munro pour un montant de 27 800,00 \$ pour une période d'un an.

(Proposée : M. Danten; Appuyée : M. Sauvé)

Proposition adoptée à l'unanimité.

9. Questions diverses

22h32 Les membres du personnel quittent la rencontre.



Proposition : Que le C.A. supprime le poste d'enseignement de mathématique ENS 025 de la liste de la carte des emplois.



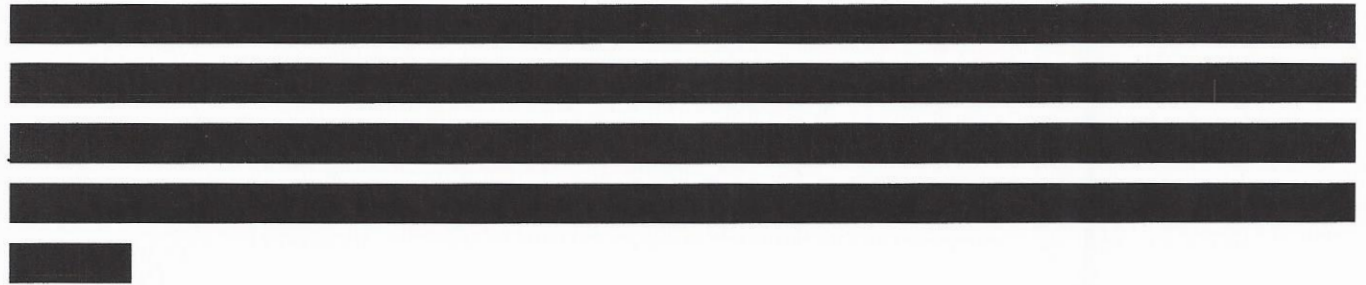
Lycée Claudel



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

(Proposée : Mme Anders; Appuyée : M. Haziza)

Proposition adoptée à l'unanimité.



10. Clôture de la séance

Proposition : Que le Conseil lève la séance à 23h30

(Proposée : M. Danten; Appuyée : M. Haziza)

Proposition adoptée à l'unanimité.

Prochaine rencontre du Conseil d'administration : mercredi 15 novembre 2017.

La présidente

Sangita KAMBLÉ

La secrétaire

Katrina ANDERS